



LA PRÉVENTION – BILAN 2009

LA PRÉVENTION

C'est une activité historique et fondatrice de l'association LE PELICAN.

La prévention est aujourd'hui intégrée naturellement aux missions du CSAPA, fruit d'une démarche nationale menée par l'ANITeA, avec l'UNIOPS.

Ainsi, la prévention des addictions n'est-elle plus le parent pauvre des politiques publiques, au moins pour sa reconnaissance. Pour sa budgétisation, la précarité reste de mise, les multi financements sont constants et les actions ont les plus grandes difficultés à s'inscrire dans la durée, qui est pourtant le temps nécessaire de la prévention.

Sur le terrain, les actions sont toujours aussi nombreuses : 219 interventions auprès de 5 364 adolescents ou adultes.

Fin 2009, nous avons fait le choix d'embaucher un responsable de la prévention, chargé de l'organisation et du développement des actions départementales et régionales, dans le champs des conduites à risques et des conduites addictives.

Nous nous appuyons sur l'équipe de la Maison Dacquin, Pôle de prévention géré avec l'ANPAA 73, et sur les intervenants du Pélican, dans nos différentes antennes, pour développer des actions préventives, inscrites dans la durée, et au plus près des territoires.

Notre bilan 2009 vous présente certains aspects significatifs de notre activité :

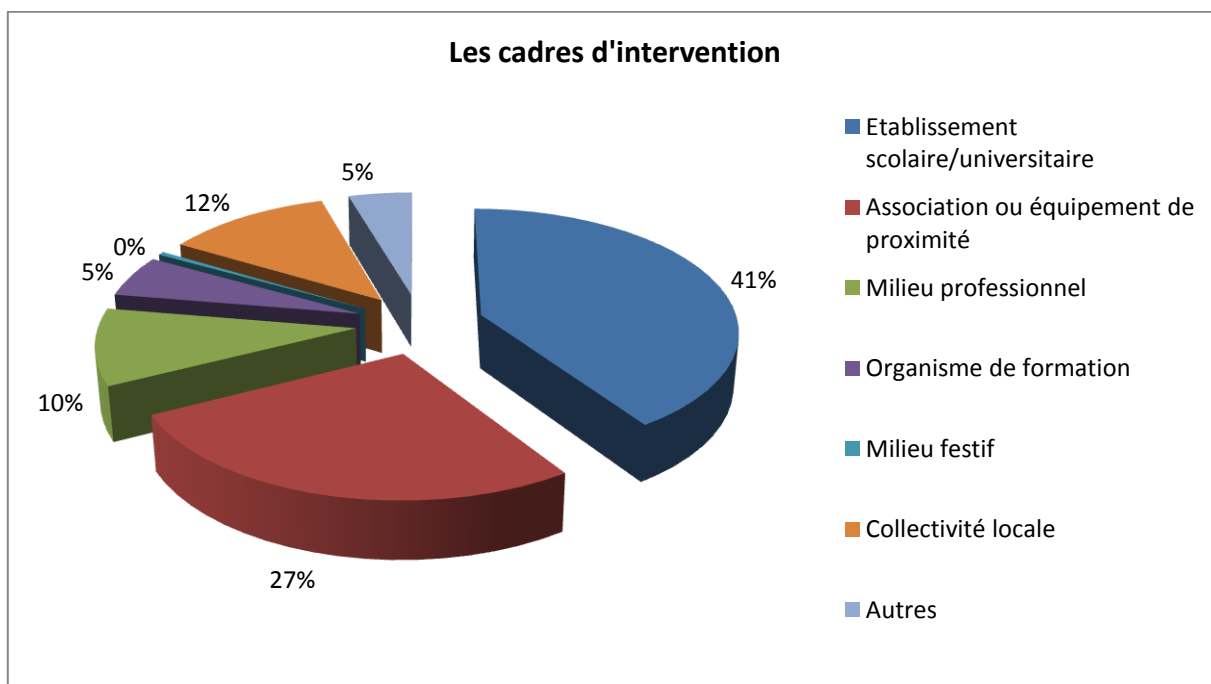
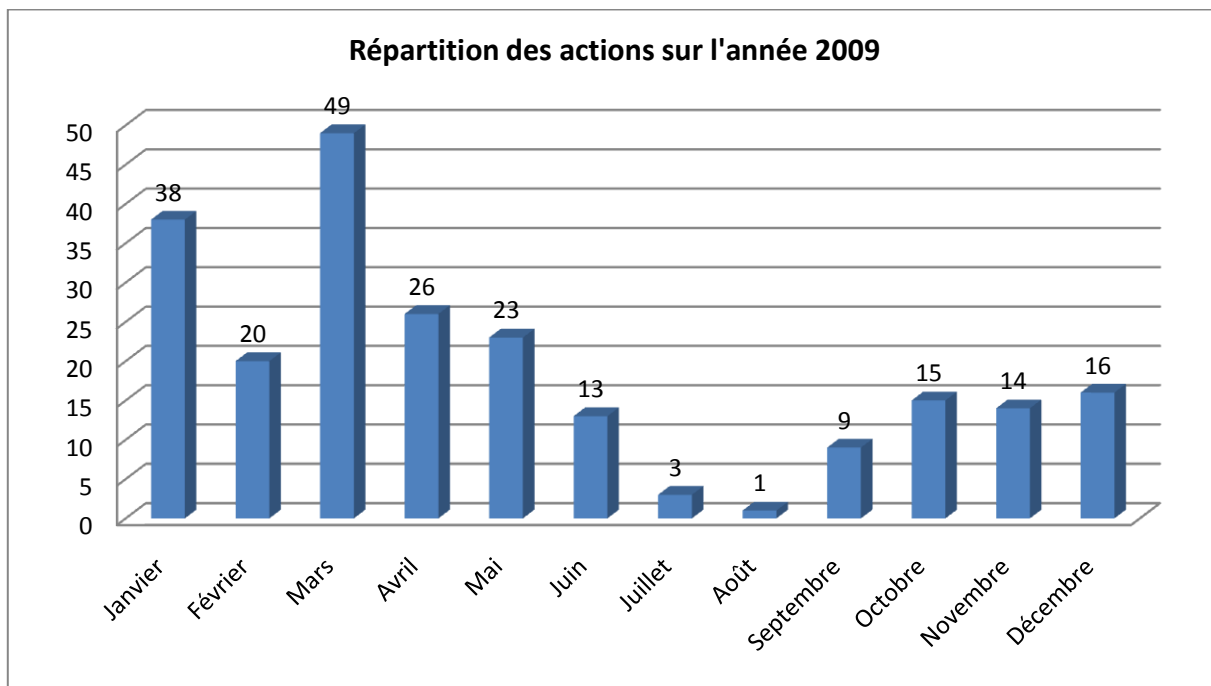
- La typologie des actions de prévention, à partir de la convention Pélican / Education Santé Savoie,
- Les expositions Dédale de Vie, à partir de la convention Pélican / Mutualité Française Savoie,
- Les consultations Jeunes consommateurs, à l'interface du soin et de la prévention,
- Les jeudis de la prévention, en partenariat avec la Mutualité Française Savoie
- Les actions à Rumilly, en concertation avec la Ville et les établissements scolaires
- Les stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de stupéfiants.

Concernant les peines de stage, le Pélican a souhaité ne pas être porteur de ces modules, pour ne pas créer de confusion avec notre mission première concernant l'accueil sous couvert de la libre adhésion. Nous avons décidé de participer à ces stages, pour la partie nous concernant, et afin de véhiculer un discours cohérent sur les addictions et la santé. Nous évaluerons au regard de ces différents éléments, notre participation, courant 2010.

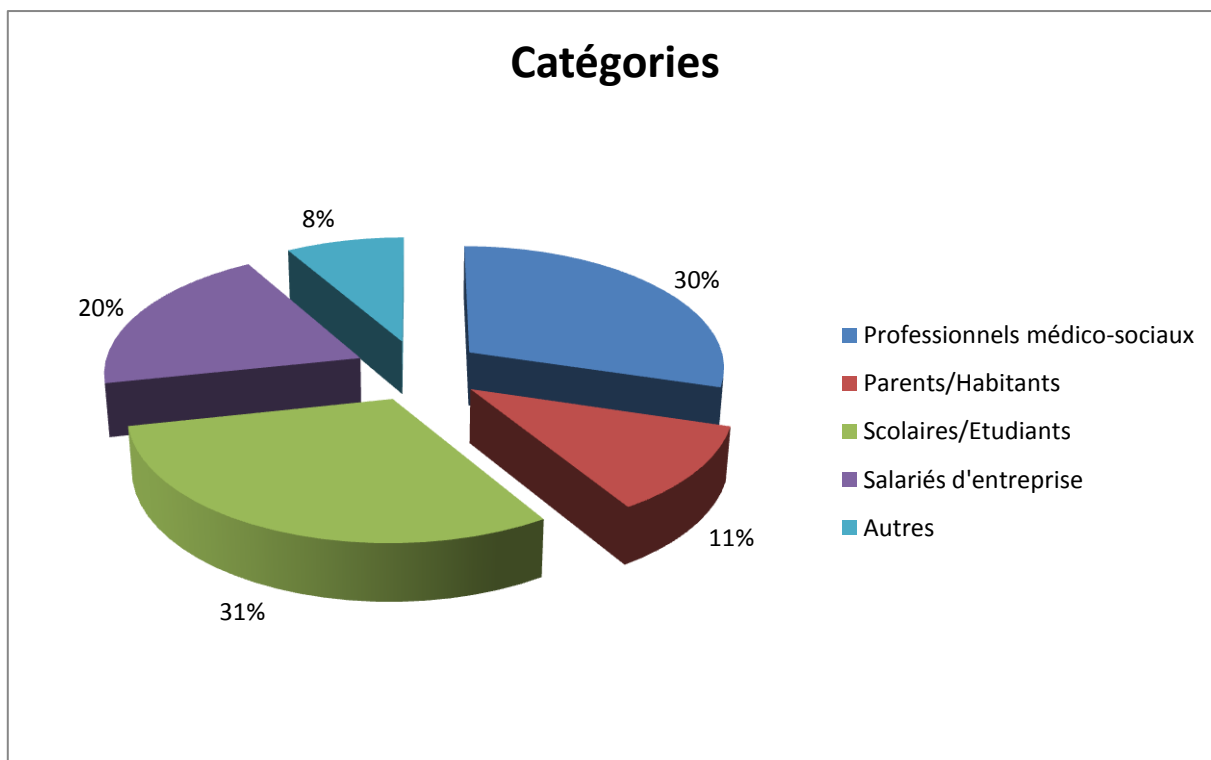
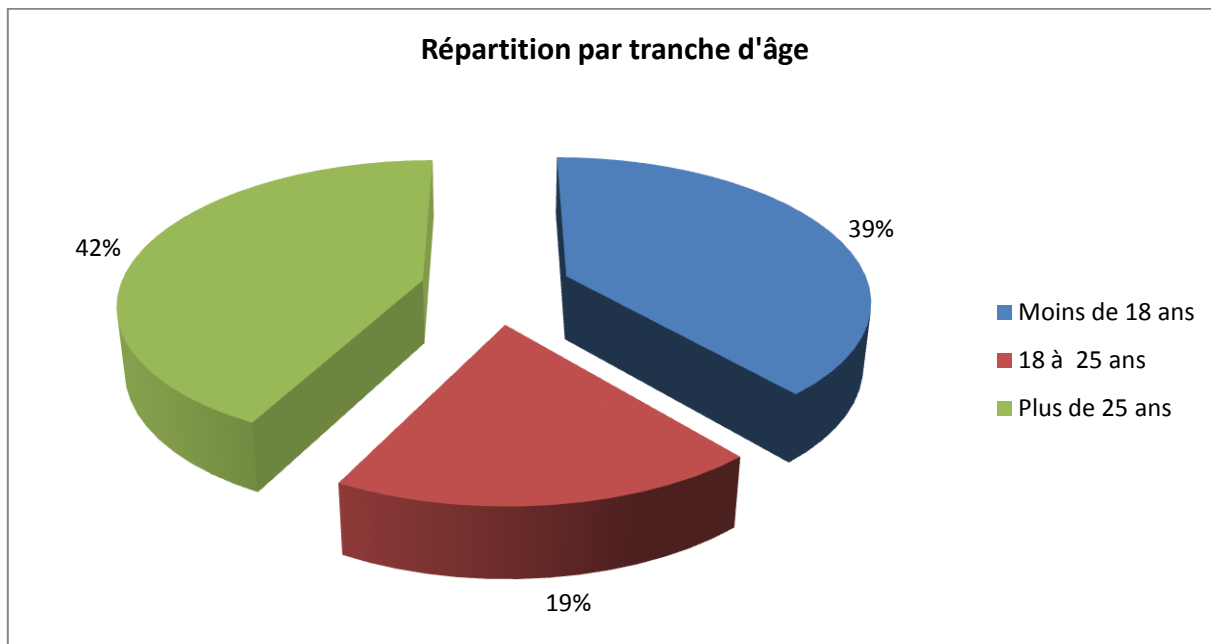
T

YPOLOGIE DES ACTIONS DE PRÉVENTION

Nombre de fiches recueillies : 219

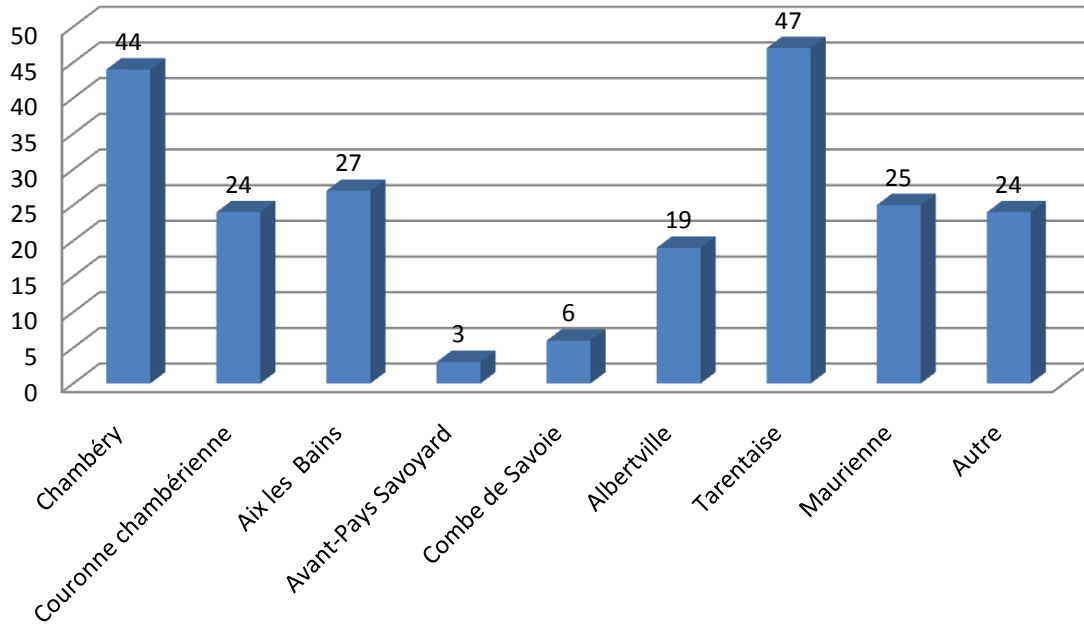


Nombre total de personnes : 5364



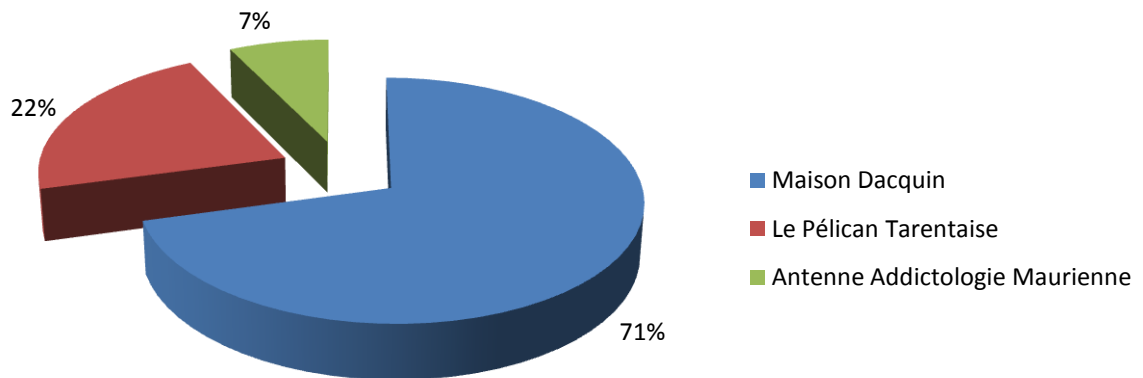
Les territoires

Répartition par territoire

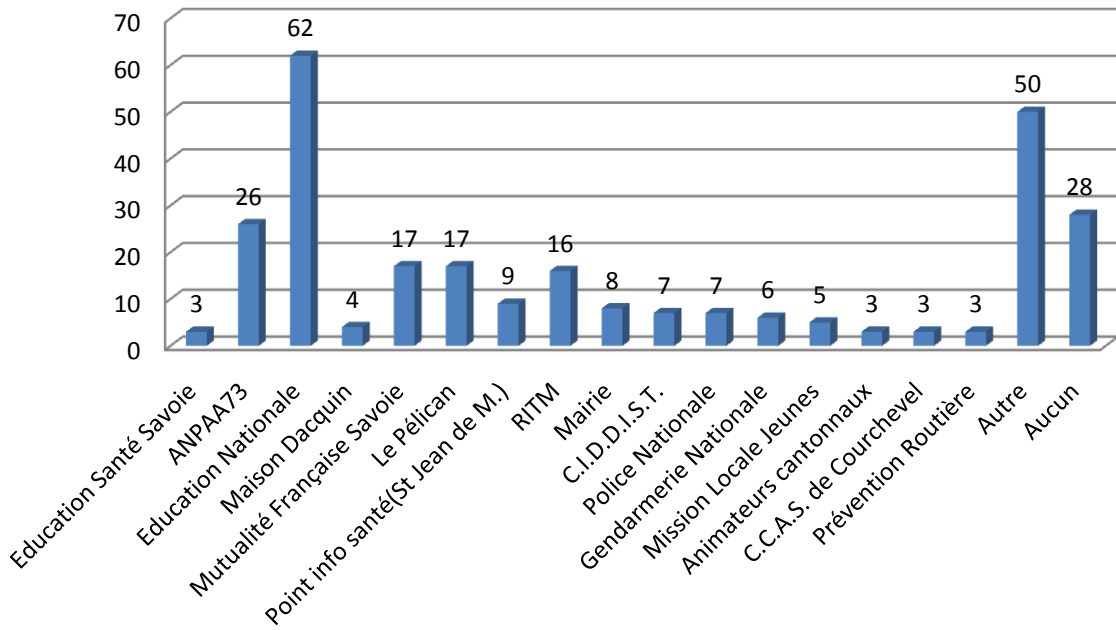


Les partenariats

Service qui remplit la fiche

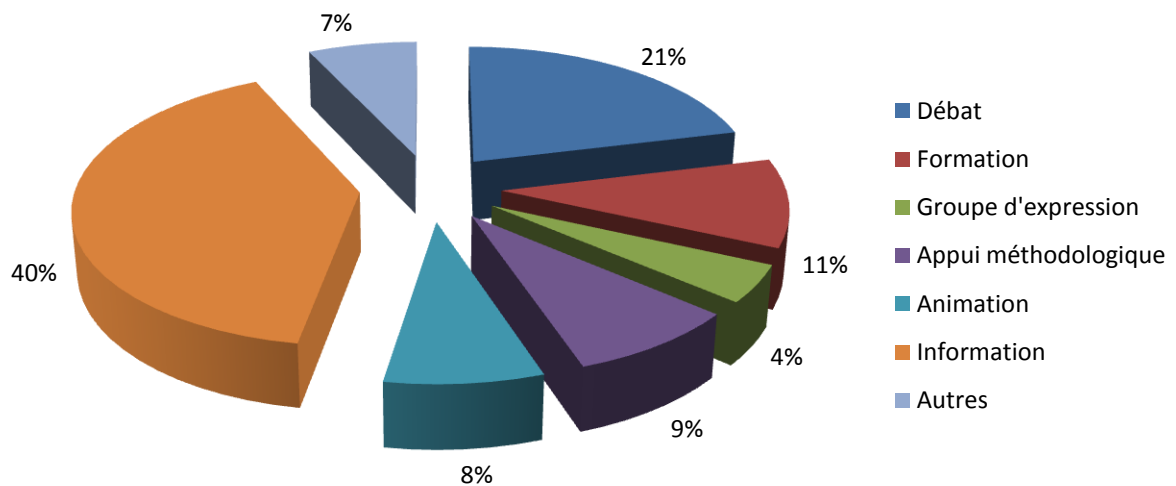


Partenariats

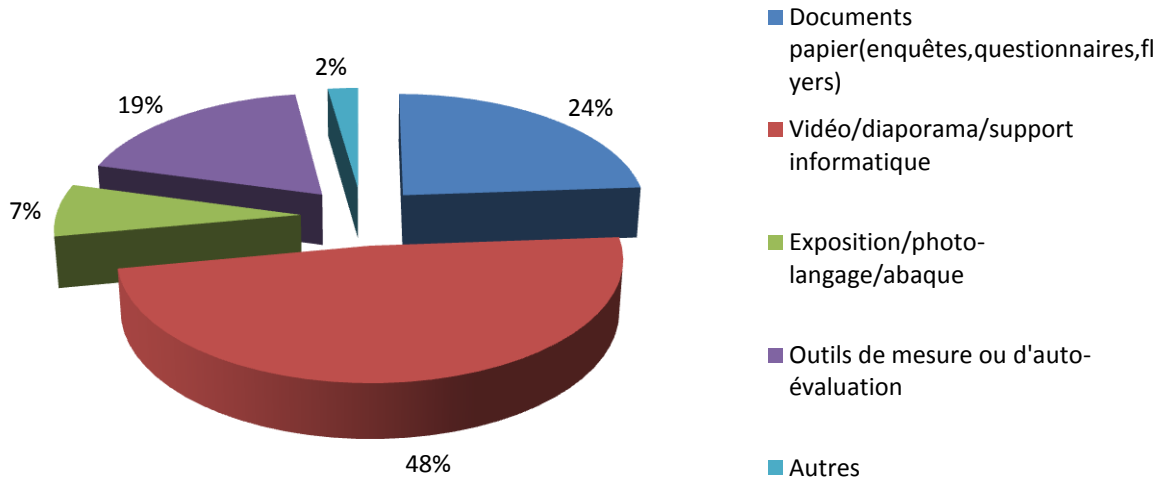


Méthodologie

Nature de l'action



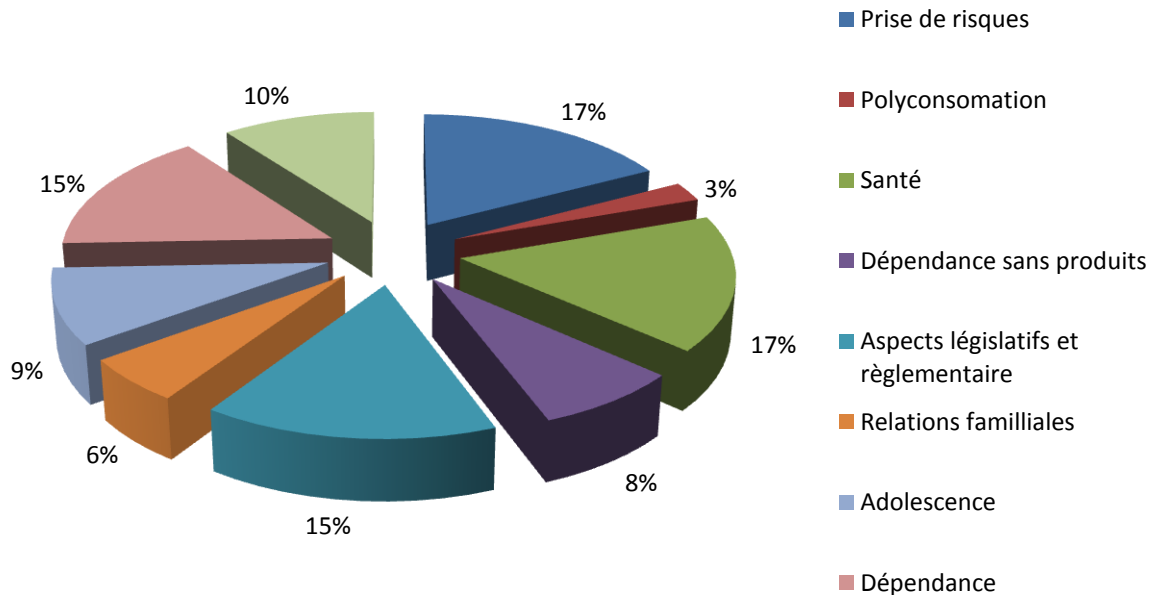
Outils utilisés



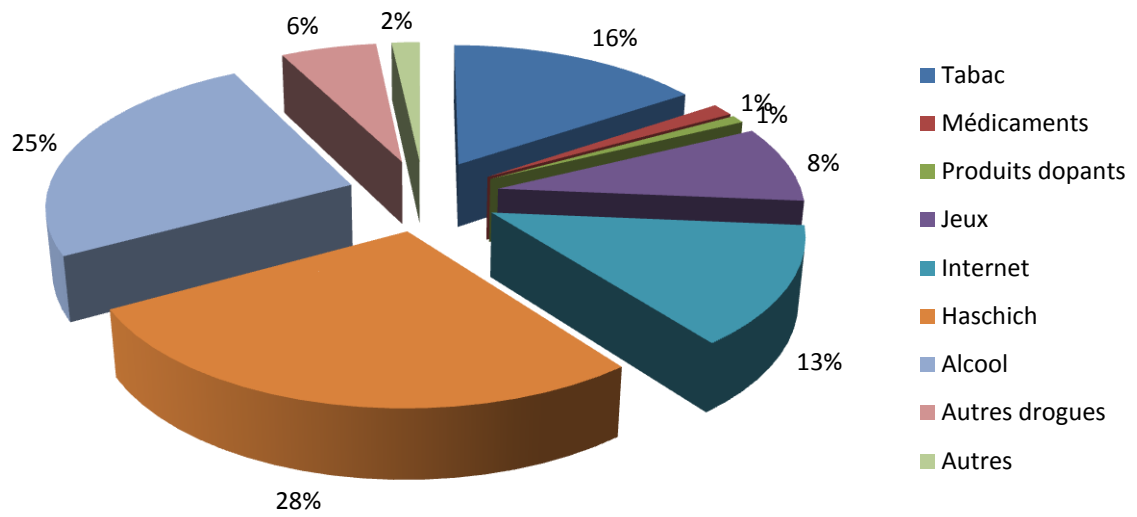
- 75% des actions sont ponctuelles et 25% sont intégrées dans un programme
- 87% des actions sont préparées
- 47% des actions sont évaluées dont 40% sur le plan qualitatif et 40% sur le plan quantitatif

Les thématiques

Thèmes abordés



Les addictions



Recueil des données 2009 des fiches d'observation

Préambule

- Dans le cadre de l'activité de la Maison Dacquin, pôle de prévention des conduites addictives, l'association LE PELICAN a passé une convention de partenariat avec Education Santé Savoie, « pour le traitement des fiches d'observation des actions de prévention des conduites addictives » (Article 2).
- Le recueil des fiches a lieu sur la base du volontariat. En 2009, les organismes suivants ont participé au recueil :
 - LE PELICAN,
 - L'ANPAA 73,
 - La Police Nationale,
 - Les établissements scolaires,
 - Le RITM
- Le recueil des données est transmis pour avis et validation au comité de pilotage. Celui-ci « est constitué des représentants des associations signataires, des organismes participant au recueil des fiches d'observation et d'experts. Il se réunit au moins une fois par an » (Article 4).
- Toute demande de communication ou de diffusion des résultats relève de la responsabilité du Comité de Pilotage.
- Sont présentés ici les résultats des actions de prévention réalisées par le PELICAN. Les actions réalisées en Maurienne sont celles de l'ensemble de l'Antenne d'Addictologie, portée conjointement avec l'ANPAA 73.

Les objectifs

- Les objectifs du recueil de données sont les suivants (Comité de Pilotage de septembre 2009):
 - Fournir une photographie semestrielle et annuelle des actions menées dans le département et à sa proximité, par les organismes participant au recueil des fiches d'observation,
 - Fournir une photographie annuelle des actions menées dans le département pour chaque organisme le souhaitant,
 - Mettre en commun de l'information,
 - Mettre en réseau les personnes qui travaillent sur un même public, un même territoire.

Commentaires concernant les données 2009

a. Le rythme annuel de l'activité

- On retiendra globalement que l'activité de prévention suit les rythmes scolaires et est peu pratiquée en juillet, août et septembre (5% des actions pour ces trois mois).
- Les interventions en établissement scolaires, universitaires et autres organismes de formation, représentent 41% des actions.
- L'activité du 1^{er} semestre est la plus importante, avec deux pics, en janvier et mars, en lien avec les actions en stations et aussi à Rumilly, pour mars.

b. Les publics

- 5 364 personnes ont bénéficié d'une intervention préventive, dont la plupart sont des mineurs (49%) et des jeunes majeurs (19% de 18 à 25 ans).
- Les publics touchés sont principalement :
 1. Des collégiens, lycéens, étudiants (31%)
 2. Des professionnels médico-sociaux (30%)
 3. Des salariés (20%)
 4. Des parents et des habitants (11%)

c. Les territoires

- Comparativement à de précédents recueils de données, on constate que les principaux territoires du département sont concernés (dont le secteur d'Aix-les-Bains pour la première fois dans ce recueil).

- Les deux territoires ayant le plus bénéficié d'actions de prévention sont celui de Chambéry Métropole, au regard de sa dimension démographique et de sa problématique urbaine, et la Vallée de la Tarentaise, secteur touristique et saisonnier.
- Des interventions extra départementales sont également réalisées (Zones de soins de proximité,....).

d. Aspects méthodologiques

- La nature de l'action est principalement :
 1. une information (40%)
 2. un débat (21%)
- Les outils utilisés sont principalement :
 1. Un support « informatique – vidéo – diaporama » (48 %)
 2. Des documents papier « enquête – questionnaires – flyers » (24%)
- L'évaluation
 1. 87% des actions sont préparées.
 2. Les actions restent le plus souvent ponctuelles (75%).
 3. 25% sont intégrées dans un programme.
 4. 47% des actions sont évaluées.

c. Les thématiques

- Les prises de risques, les aspects législatifs et réglementaires, la santé, la dépendance, sont les thèmes le plus fréquemment abordés.
- L'alcool, le cannabis, internet, sont les addictions les plus citées.

Conclusion

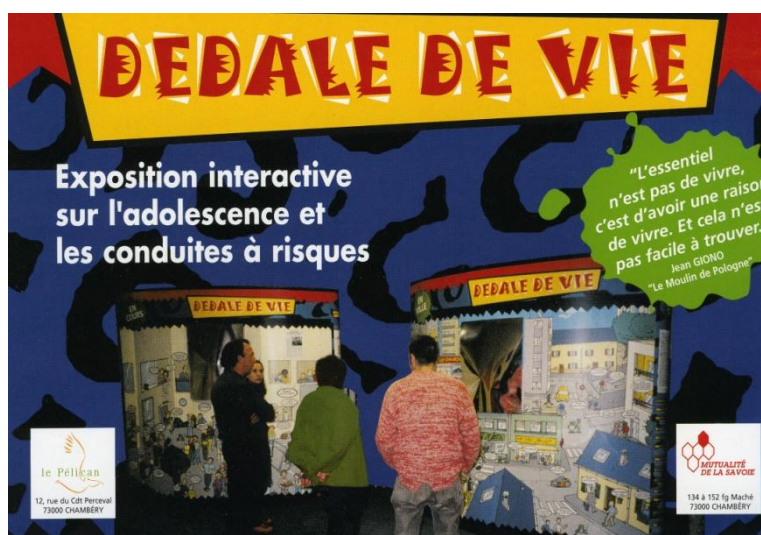
- ✓ On retiendra du recueil de données 2009, que la majorité des actions de prévention sont partenariales et concernent prioritairement des publics adolescents et jeunes adultes.
- ✓ La couverture territoriale s'améliore, même si des zones isolées méritent une attention pour de futures actions, comme l'Avant Pays
- ✓ Au plan méthodologique, deux pistes, au moins, sont à travailler en 2010 :
 - développer les actions de prévention dans la durée (Actuellement une sur 4)
 - développer l'évaluation des actions, pour qu'elle devienne intégrée dans les pratiques (actuellement, une sur deux).

Prévenir les conduites à risques

LES EXPOSITIONS

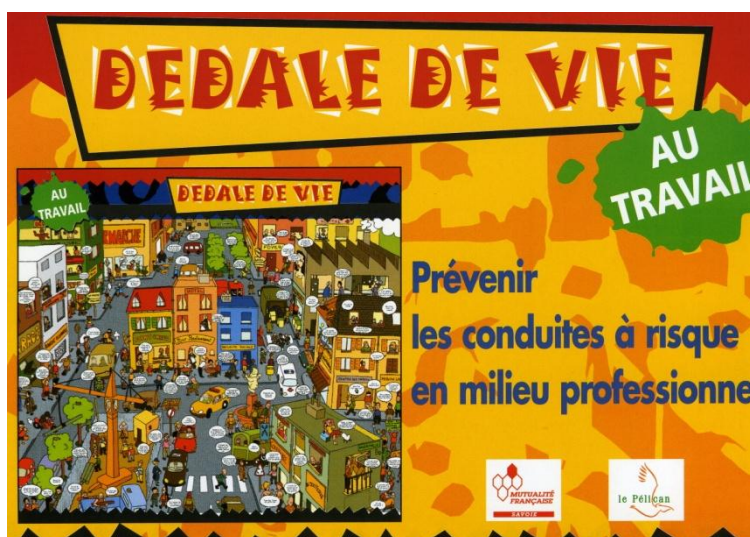
DEDALE DE VIE

« L'exposition n'est qu'un outil au service d'une dynamique de prévention inscrite dans le moyen terme »



Exposition interactive sur l'adolescence et les conduites à risques

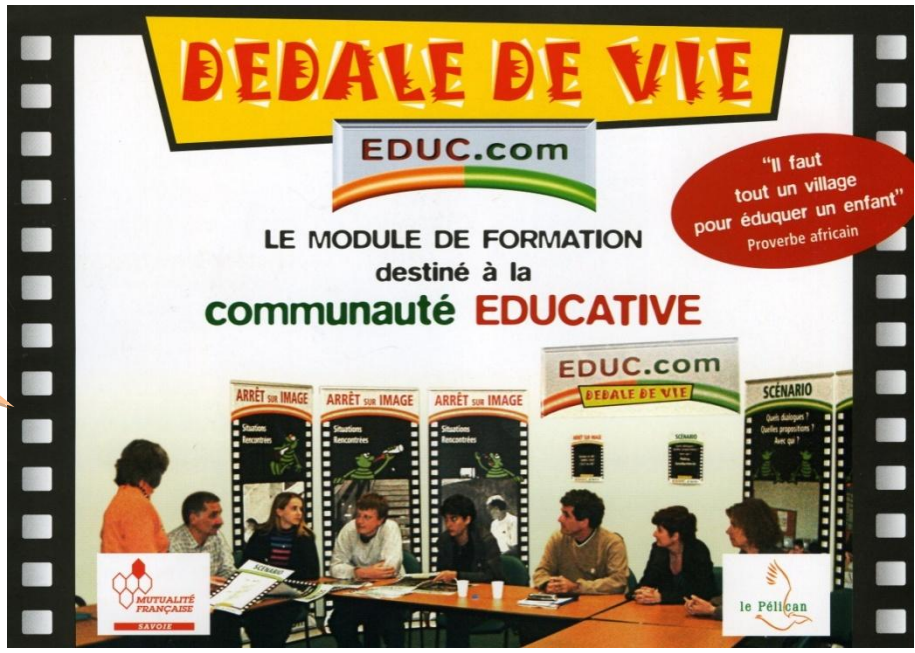
Prévenir les conduites à risques en milieu professionnel



Le Comité de Pilotage : L'Association Le Pélican, La Mutualité Française Savoie, La MGEN/ADOLEN, La Direction de la Vie Sociale, Le Conseil Général de la Savoie, La Direction de l'Éducation, de la Culture, des Sports et de la Jeunesse du Conseil Général de la Savoie, La Protection Judiciaire de la Jeunesse, La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Savoie, L'Éducation Nationale, Le Réseau Information Toxicomanies Maurienne, L'Union Départementale des Foyers de Jeunes Travailleurs, Education Santé Savoie, Les Francas.



Exposition interactive sur la performance et les conduites à risques



Module de formation destiné à la communauté éducative

Pour toute information :
 Site : www.dedaledevie.fr
 Maison Dacquin 31 rue Dacquin – 73000 CHAMBERY
 Tél. : 04 79 75 62 26

1. Présentation des outils de Dédale de Vie

La Mutualité Française Savoie et Le Pélican gèrent un ensemble d'expositions qui sont des outils de prévention. Ces outils sont les expositions :

- Dédale de Vie
- Dédale au Travail
- Educ.com
- Vive la Perf !

Dédale de Vie est une exposition interactive sur l'adolescence, réalisée en 2000 par une trentaine d'acteurs savoyards de prévention.

Cette exposition est principalement utilisée en Savoie, mais également dans des départements limitrophes et au plan national.

L'exposition Dédale de Vie a été dupliquée :

- ◆ A Amiens, en 2003, par l'Association Le Mail
- ◆ A Strasbourg, en 2006, par le Conseil Général du Bas Rhin
- ◆ A Rouen, en 2005, par l'association La Boussole

Dédale de Vie s'apparente à un concept intégrant :

- ◆ une thématique (l'adolescence et les conduites à risque)
- ◆ un design (exposition, style Bandes Dessinées, graphisme)
- ◆ une pédagogie (approche partenariale, formation des animateurs)

Ce concept a été décliné en plusieurs modules :

- ◆ **Educ.com**, module destiné à la communauté éducative,
- ◆ **Dédale au Travail**, module complémentaire en direction des publics ayant quitté le monde scolaire, dans une recherche de travail ou déjà en activité professionnelle.
- ◆ **Vive la Perf !** exposition interactive sur la performance et les conduites à risque, en direction d'adolescents ou de jeunes adultes.

Le Pélican est chargé de la gestion quotidienne, en partenariat avec la Mutualité Française Savoie, sous couvert du Comité de Pilotage.

La gestion administrative et logistique des expositions représente une activité indispensable au bon fonctionnement général des expositions, elle se réalise depuis la Maison Dacquin. Cette gestion consiste particulièrement en :

- ◆ L'interface avec les services, structures, établissements scolaires, par téléphone, mail, courrier (*présentation des outils, des conditions de réservation,...*)
- ◆ L'élaboration du cahier des charges et la facturation,
- ◆ La gestion du calendrier des expositions et des formations,
- ◆ Le prêt et la réception des expositions (*vérification complète du bon état général*),
- ◆ La réception des fiches d'évaluation et le traitement avec le comité de pilotage,
- ◆ La participation aux réunions du comité de pilotage,
- ◆ L'élaboration des comptes-rendus et envois,

Le calendrier des emprunts en 2009

En 2009, il y a eu au total 11 locations pour l'ensemble des expositions qui se répartissent de la manière suivante :

- 6 locations pour Dédale de Vie
- 5 locations pour Vive la Perf !

Les animations des outils ont eu lieu dans les structures suivantes :

- Collèges
- Lycées
- Milieu associatif
- Structures d'hébergement
- Autres

Les animations ont concerné principalement :

- les 10/13 ans
- les 13/15 ans
- 15/18 ans
- 18/21 ans

Les principaux thèmes abordés lors des animations :

- Santé
- Sexualité
- Citoyenneté
- Conduites addictives
- Relation à soi
- Relation aux autres
- Relation à la loi
- Relations Jeunes et Adultes
- Violence
- Stress
- Mal être
- Autres

Deux opinions émergent :

- Un avis général relativement satisfaisant concernant l'ensemble des expositions .
- L'outil Dédale de Vie est ressenti comme non pertinent auprès des lycéens (tranche d'âge).

Le comité de pilotage s'est réuni en janvier 2009 pour travailler notamment à :

- De nouvelles utilisations pédagogiques de Dédale de Vie*
- Le renouvellement de la convention tri-annuelle avec le Conseil Général*
- La charte d'utilisation des expositions*
- La duplication de Dédale de Vie*

La duplication de Dédale de Vie

Suivant les recommandations du Comité de Pilotage, un groupe de travail a élaboré avec le concours de l'agence TNT Communication un projet de duplication de l'exposition Dédale de Vie, qui sera opérationnel début 2010. Des jeunes scolarisés et de structures sociales ont été associés à l'élaboration des visuels et des textes. Le Conseil Général finance la duplication de cette exposition.

La formation des formateurs

Elle a eu lieu le mardi 12 mai au Collège de Montmélian. Elle a concerné une douzaine de futurs formateurs, issus principalement du secteur associatif départemental et de l'Education Nationale.

Dédale de Vie et l'ADDOSEN

L'ADDOSEN : Action et Education Santé pour l'Education Nationale siège au Comité de Pilotage de Dédale de Vie depuis sa création. Elle a consacré dans sa revue : Education au service de la Santé (juin 2009) un article intitulé « **Dédale de Vie, un outil**

d'éducation à la santé et à la citoyenneté, indispensable pour aborder avec les élèves la santé, dans toutes ses composantes : physique, mentale et sociale ».

Le site internet de Dédale de Vie : www.dedaledevie.fr

Le site internet de Dédale de Vie présente :

- ◆ les différentes expositions
- ◆ le calendrier des locations
- ◆ les documents pédagogiques
- ◆ les coordonnées des responsables des personnes ayant bénéficié d'une duplication de Dédale de Vie et du Pélican.

Les projets 2010

Principalement ils sont de deux ordres :

- la duplication de Dédale de Vie, avec les modifications nécessaires pour en faire un outil adapté aux préoccupations actuelles des publics jeunes,
- la mise en place d'actions dans la durée sur un certain nombre de sites, utilisant Dédale de Vie comme outil de prévention.

Le calendrier début 2010

- Du 11 au 15 janvier 2010, Collège de Beaufort
- Du 18 au 22 janvier 2010, Collège Pierre Grange, Albertville
- Du 25 janvier 2010 au 12 février 2010, Collèges et Lycées de Rumilly
- Du 1er au 5 mars 2010, Centre Social du Bugey
- Du 15 au 19 mars 2010, Collège de Montmélian
- Du 22 au 26 mars, Collège de Bissy
- Du 9 au 23 avril 2010, SDIT, Macon
- Du 26 au 29 avril 2010, Collège de Grésy sur Aix

L

*ES CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS AU
CSAPA*

Ce type d'accompagnement a subi des évolutions importantes en 2009 afin d'une part, d'anticiper la mise en application de la commande légale inscrite dans le décret CSAPA ainsi que d'autre part, en vue d'optimiser la prestation rendue aux publics jeunes consommateurs. Ce public est âgé de moins de 21 ans et peut présenter tout type d'addiction. L'adolescent peut être accompagné seul ou avec les membres de son entourage.

L'objectif visé par le CSAPA en 2009 est le suivant : proposer une alternative au précédent dispositif constitué de consultations de proximité visant à assurer le repérage précoce d'usage nocif et des désormais disparus « points info cannabis » par un nouveau mode d'intervention qui conserve des lieux de repérage précoce et propose des consultations spécifiquement dédiés aux jeunes au sein des CSAPA.

Définition de ce mode d'accompagnement :

Les consultations destinées aux jeunes consommateurs s'adressent, en priorité, aux jeunes y compris les mineurs, qui ressentent des difficultés en lien avec leur consommation de substances psycho actives. L'objectif est d'agir dès les premiers stades de la consommation (usage, usage nocif). Elles accueillent les usagers, qui se présentent spontanément ou adressés par un tiers (famille, professionnel de santé, milieu scolaire, justice), parce qu'ils présentent des difficultés attribuées à un usage simple, à risque ou nocif de substances psycho actives. Les personnes présentant une addiction à des comportements sans consommation de substance associée (jeux, internet, travail, ...) peuvent également être accueillies.

L'entourage doit également pouvoir être accueilli. Trouver auprès des professionnels de la consultation, une écoute et un soutien dans les difficultés qu'il ressent vis-à-vis des consommations ou comportements addictifs de leurs proches. En réponse à leurs interrogations et leurs préoccupations, les proches doivent pouvoir recevoir une information sur les substances, leurs effets et leurs risques ainsi que sur les divers types de recours possibles pour le diagnostic et la prise en charge. Les parents doivent être soutenus dans leur rôle éducatif et le dialogue avec leurs enfants sur les consommations de produits illicites, d'alcool et de tabac ainsi que sur les conduites à risque de ceux ci. Des consultations conjointes peuvent être proposées.

B. Cadre général

Les consultations Jeunes Consommateurs relèvent de la prévention et du soin : elles s'appuient sur l'ensemble des dispositifs de prévention collective du Pélican, et les relais que constituent les intervenants éducatifs, sociaux, médicaux du département. Leur financement relève de la dotation globale de fonctionnement du CSAPA.

L'évolution entreprise au CSAPA en 2009 :

L'équipe du CSST a adapté les modalités d'accompagnement de ce public en plusieurs étapes et en fonction des territoires :

- A Albertville, dès janvier 2009 avec la reprise du CCAA du CHAM par le service Pélican Tarentaise, a été créé un accueil spécifique pour les jeunes de moins de 21 ans sur un temps dédié et au sein d'un espace dédié, soit le mercredi matin au CSAPA. Cet accueil fait par un éducateur spécialisé répond aux critères définis dans la circulaire CSAPA. Il permet de recevoir les jeunes afin d'évaluer le niveau de leur dépendance, de les informer, et de les orienter vers un accompagnement pluridisciplinaire proposé par l'équipe psycho médico sociale du Pélican Tarentaise. En parallèle de ce dispositif a été maintenu un accueil dans les consultations avancées essentiellement vers les établissements scolaires ou vers les jeunes saisonniers. 47 jeunes ont donc pu être ainsi accompagnés par le service.
- A Chambéry, dès janvier 2009, il est mis en place une expérience d'accueil et d'accompagnement pour les jeunes sur le modèle CSAPA. Un psychologue et une éducatrice accueillent les jeunes et leur entourage le lundi matin et en binôme le mercredi matin. En parallèle l'accueil au pôle prévention de la maison Dacquin est maintenu.
- A Chambéry, en septembre 2009, Il est décidé avant même l'habilitation du CSST en CSAPA de passer à la vitesse supérieure et d'opter pour la création d'une « Consultation jeune consommateurs » répondant en tous points aux directives du décret CSAPA. Depuis octobre 2009, au sein du CSAPA, à des moments dédiés, mercredi après midi, jeudi de 16h à 19h et le samedi matin, 2 à 3 fois par mois sont accueillis et accompagnés par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire les jeunes de moins de 21 ans et leur entourage. En regard de cette activité sont bien évidemment conservées les consultations avancées au sein de structures spécifiques mais aussi dans les antennes du service. Par contre l'activité PIC a été fermée.
- Tout au long de l'année 2009 et dans le cadre d'intervention décrit ci-dessus ce sont 77 jeunes qui ont été accompagnés avec une augmentation exponentielle du nombre de patients depuis octobre signe que ce dispositif commence à être connu, reconnu et apprécié. Cette montée en charge qui peut actuellement être assumée devra être évaluée afin d'adapter les moyens aux besoins et ainsi maintenir une qualité de réponse.

L ES JEUDIS DE LA PRÉVENTION

Le PELICAN et l'ANPAA 73 ont renforcé leur collaboration en gérant un Pôle de prévention sur les conduites addictives qui se nomme la Maison Dacquin.

Ce Pôle de prévention permet de :

- Renforcer le travail auprès des adolescents et de leurs conduites à risques au travers des outils de prévention,
- Proposer des consultations individualisées auprès des jeunes consommateurs,
- Organiser des séances de prévention collective en milieu scolaire, dans les entreprises,...
- Mutualiser et apporter un appui méthodologique pour les acteurs de prévention.

Dans ce cadre, la Mutualité Française Savoie s'est portée volontaire pour co-animer des rencontres entre les professionnels impliqués dans la prévention. Ces rencontres ont lieu les jeudis après-midi, à la Maison Dacquin, qui se situe au 31 rue Dacquin à Chambéry.

L'esprit des jeudis

Les professionnels se retrouvent autour d'un thème prédéfini. Des témoins privilégiés apportent une aide pour permettre à tous de décrire les observations faites sur ce sujet : après ces évocations descriptives, nous tentons de réfléchir sur ce qui caractérise des comportements, de faire le point sur ce qui existe au niveau de la prévention et du soin et enfin, nous tentons de définir ce qui pourrait être un axe de travail.

Les thèmes retenus en 2009 :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 29 janvier : | « La consommation de médicaments, une addiction ? » 15 personnes |
| <input type="checkbox"/> 5 mars : | « Le trafic » 24 personnes |
| <input type="checkbox"/> 23 avril : | « La prévention en milieu scolaire » 29 personnes |
| <input type="checkbox"/> 28 mai : | « Les jeux d'argent » 10 personnes |
| <input type="checkbox"/> 15 octobre : | « Les conduites dopantes » 15 personnes |
| <input type="checkbox"/> 26 novembre : | « Les alcoolisations massives : Quels dommages ? Quelles attitudes ? » 35 personnes |

Soit 6 séquences qui ont réuni 128 personnes. Les divers comptes-rendus de ces jeudis sont disponibles à la Maison Dacquin ou sur le site internet du Pélican : www.le-pelican.org .

L ES ACTIONS DE PRÉVENTION A RUMILLY

Historique :

La proximité géographique de Rumilly avec le département de la Savoie fait que depuis longtemps, les personnes concernées par des problèmes de toxicomanie sont venues chercher sur notre centre de soins, de l'appui.

Nous avons été sollicités par des familles pour suivre des jeunes incarcérés sur nos deux centres pénitentiaires (Aiton et Chambéry).

Dans le cadre d'une enquête par la Mairie de Rumilly, nous avons été sollicités pour établir un bilan des usages de stupéfiants sur la commune. Ce bilan, établi en 2004, faisait état d'une préoccupation concernant les consommations de drogues chez les jeunes scolarisés : c'est sur cette piste, à la demande de la Mairie et d'un Comité d'Education à la Santé la Citoyenneté inter-établissements, que nous avons répondu favorablement à la mise en place d'un projet de prévention concernant les cinq établissements scolaires de la communauté :

- Le lycée de l'Albanais,
- Le lycée Porte des Alpes,
- Le collège Clergeon,
- Le lycée des Mots,
- Le lycée professionnel Ste Thérèse

Nous intervenons chaque année à Rumilly, grâce à l'appui de la Ville et des établissements scolaires, pour un ensemble d'actions de prévention.

Dédale de Vie à Rumilly

L'utilisation de l'exposition Dédale de Vie reste un point central de notre action sur ce territoire.

Cette année, 25 animations ont touché 358 élèves de 11 à 17 ans.

47 professionnels ont été formés pour encadrer cette opération : deux formations ont été reconduites.

En complément de Dédale de Vie, une sensibilisation plus directe aux usages de drogues et d'alcool a été mise en place avec les internes du lycée « Porte des Alpes ». Une centaine de jeunes a été concernée.

Soirée en direction des parents

Comme chaque année, un temps fort est consacré aux parents de tous les établissements scolaires, ainsi qu'aux personnels de ces mêmes établissements.

Le thème retenu pour cette séquence a été : « **Internet... Jeux vidéo, jeux en ligne, blogs.... De l'utile à l'agréable** »

Le Docteur CUNGY, personnalité reconnue et appréciée de Rumilly nous accorde toujours sa participation autour des mécanismes de l'adolescence et de la psychologie du jeu.

Nous avons, en plus de l'engagement du Pélican, un ingénieur de la Ville qui a traité des différentes formes de jeux sur écran. Cette soirée a touché environ 90 personnes réunies dans l'amphithéâtre du lycée de l'Albanais.

Le noyau dur

Le choix a été fait d'entretenir un groupe de 15 personnes engagées de manière plus importante dans les actions de prévention. Ces personnes, issues des 5 établissements scolaires, se sont retrouvées 4 fois autour de thèmes définis (adolescence, prévention,...). Ce groupe permet de maintenir les liens entre les diverses politiques des établissements et facilite les relais possibles avec le RIPAR (Relais Information Prévention Addictions Rumilly) en ce qui concerne les suivis individuels d'élèves ou de parents.

Le Relais Information Prévention Addictions Rumilly (RIPAR)

Il est désormais proposé de confier au CCAS de la Ville de Rumilly la mise en œuvre d'un « Relais Information Prévention Addictions Rumilly ».

Constats

Le Pélican a terminé son cycle d'interventions au niveau des établissements scolaires.

Ce travail a confirmé le besoin de prévention des addictions auprès des jeunes et le besoin d'un lieu ou d'un référent identifié sur Rumilly, qui prenne le relais du Pélican et qui permette le maintien de la dynamique de prévention en partenariat et au sein des établissements scolaires.

Description de l'action proposée

Les missions du RELAIS INFORMATION PREVENTION ADDICTIONS RUMILLY

1/ Information, Documentation:

Informez toute personne (particulier, professionnel) en questionnement :

- sur les effets des drogues (alcool, stupéfiants...)
- sur la législation concernant les produits illicites
- sur les associations d'aide et de soutien
- sur les centres de soins
- sur les nouveaux comportements d'addictions notamment aux jeux vidéo...

2/ Repérage, diagnostic, évaluation :

- **Proposer des entretiens individuels aux jeunes** orientés par les établissements scolaires de Rumilly, par les partenaires sociaux intervenant sur le canton de Rumilly, par les familles résidant sur le canton de Rumilly.

Ces entretiens sont confidentiels (personnel soumis au secret professionnel).

Objectifs des entretiens :

- Prévenir les conduites à risque
 - Favoriser le dialogue entre jeunes et adultes
 - Proposer des évaluations personnalisées de leur consommation
 - Orienter vers des structures spécialisées
- **Proposer également aux adultes consommateurs**, des entretiens avec des objectifs orientés plus directement sur une orientation et un accompagnement vers une prise en charge.
- **Proposer des entretiens avec les parents**
Objectifs des entretiens:
 - Les sensibiliser aux usages des stupéfiants à l'adolescence
 - Les conforter dans leurs rôles parentaux
 - Leur proposer des aides, si besoin...
- **Mettre en place un observatoire et un recueil de données :**
 - recenser la réalité des usages et des besoins en matière de consommation.
 - Actualiser l'enquête réalisée en 2003 par la municipalité.
 - Participer aux prospectives insufflées par des partenaires.

3/ Liens avec les centres de soins :

Accompagner les personnes, sur leur demande et si nécessaire, dans leurs démarches vers les services spécialisés (contacts téléphoniques, accompagnement physique...).

Lorsque le contact a été établi, le centre de soins prend le relais.

Les deux services spécialisés en addictologie de la région annécienne sont les partenaires privilégiés dans l'accompagnement vers le soin :

- l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie d'Annecy), spécialisée dans le domaine de l'alcoologie
- le Lac d'Argent, spécialisée dans le domaine de la toxicomanie.

Le CSST (Centre de soins spécialisé en Toxicomanie) Le Pélican demeure un partenaire potentiel au regard de sa position géographique (notamment proximité des centres de détention, proximité d'Aix les Bains)

4/ Entretien du réseau de professionnels :

Entretien la dynamique créée par le Pélican auprès des professionnels éducatifs et médico-sociaux:

- participer à la sensibilisation des établissements scolaires à la prévention (proposition de reprogrammer, par exemple lors de la prérentrée scolaire, une information générale et une sensibilisation de la communauté éducative avec l'outil « Educ.com »)
- participer à la mise en œuvre des actions collectives qui doivent continuer à être initiées dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté Inter-Etablissements et portées par Alain Folmer, coordonnateur du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.
- maintenir la dynamique du « noyau dur » : veiller au renouvellement des membres, échanger, ajuster les pratiques, élaborer et coordonner des projets, former.
- ouvrir sur d'autres réseaux (hôpital, généralistes, Centres Médico-Psychologiques, pharmaciens...) : prises de contact et rencontres individuelles.

Les Moyens

Localisation :

Le RIPAR pourrait prendre place dans les locaux du CCAS (siège), dans le patio derrière la mairie.

Ce lieu a l'avantage d'être identifié comme indépendant de la mairie, et intégré au réseau médico-social, sans être un lieu « spécialisé » ou structure de soins, ce qui n'est pas l'objectif recherché.

Il reste cependant proche de la mairie, ce qui facilitera la collaboration indispensable avec le coordonnateur du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Personnel :

Dans ce cadre, un travailleur social du CCAS, Virginie BERARD (Assistante Sociale chargée de l'accompagnement des bénéficiaires du RMI isolés à mi-temps) a accepté la mission de « référent addictions » à raison de 0,30 Equivalent Temps Plein. Elle est déjà membre du « noyau dur » formé par le Pélican, et a une expérience professionnelle dans l'addictologie.

Accompagnement / formation :

La collaboration entre la Ville et le Pélican est poursuivie dans une phase transitoire d'accompagnement à la mise en place du RIPAR, et de formation du référent addictologie, selon plusieurs modes :

- poursuite de l'animation du « noyau dur » par Le Pélican avec formation et transmission progressive vers le référent addictologie
- séances d'analyse de la pratique du référent addictologie avec le Pélican
- si besoin, cet accompagnement pourra prendre la forme de stage au sein du Pélican
- accompagnement méthodologique du coordonnateur CLSPD et du référent addictologie à l'organisation des actions collectives de prévention auprès des établissements scolaires et des partenaires sociaux.
- élaboration d'un plan de communication (plaquette d'information en direction des jeunes, en direction des parents, en direction des professionnels...) et d'un document d'évaluation.

Evaluation de l'action

Une évaluation serait réalisée à partir de plusieurs indicateurs : nombre de personnes reçues en entretiens, caractéristiques, nombre de contacts avec des professionnels, participation à des actions collectives...

PERSPECTIVES 2010

Le travail de prévention en milieu scolaire se déroule et se maintient au gré des changements des personnels de direction des établissements.

La mairie de Rumilly entretient avec conviction et énergie cette caractéristique remarquable d'un Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté inter-établissement.

Des projets portés par l'ANPAA 74 et le Lac d'Argent (CSAPA) sont en cours et visent à l'implantation d'une antenne d'addictologie sur la ville de Rumilly. Antenne qui serait orientée vers le soin et qui viendrait s'articuler avec la prévention portée par le RIPAR et le PELICAN.

L

ES STAGES DE SENSIBILISATION AUX DANGERS DE L'USAGE DE PRODUITS STUPÉFIANTS

(loi relative à la prévention de la délinquance du 5 mars 2007)

RAPPEL DES TEXTES

Ce stage a pour objectif de faire prendre conscience à la personne des conséquences dommageables pour la santé et pour la société de l'usage de produits stupéfiants.

a) Les thématiques

Ce stage s'articule autour de **trois composantes** :

- L'aspect sanitaire (drogues et santé),
- L'aspect judiciaire (drogues et loi),
- L'aspect social (drogues et société).

b) Décision de l'application de la mesure

Cette mesure peut être décidée :

- **A l'occasion du délit d'usage de produits stupéfiants.** Ceci concerne essentiellement les usagers de drogues occasionnels ou réguliers mais pas encore problématiques.
- **A l'occasion d'une infraction**, conduite d'un véhicule sous l'influence de produits stupéfiants, les atteintes à la vie, les infractions entraînant une mise en danger de la personne, les atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne les extorsions et les dégradations.

c) Les objectifs

Le principal objectif est :

- La prise de conscience :
 - Des dommages sanitaires induits par la consommation de produits stupéfiants,
 - Des incidences sociales d'un tel comportement.

Cette information sur les dommages et les risques encourus, doit être de nature à modifier les habitudes d'usage.

Il s'agit de rendre la personne capable de faire face à ses responsabilités. Le stage peut-être le moment privilégié pour que l'utilisateur réfléchisse sur sa consommation, en présence de professionnels de santé et puisse, éventuellement, amorcer une démarche de soins.

d) Contexte :

Ce stage est proposé dans le cadre des alternatives aux poursuites et de la composition pénale. Il est ordonné dans le cas de l'ordonnance pénale et à titre de peine complémentaire.

e) Modalités d'exécution :

Les modalités d'exécution de stages distincts doivent être organisées :

- Pour les usagers mineurs et les usagers majeurs
- Selon la catégorie d'utilisateur :
 - délit d'usage de produits stupéfiants,
 - infraction consécutive à l'usage (violences routières,...).

Il doit être effectué dans un délai de six mois à compter de la date de condamnation définitive. La durée préconisée est de deux jours.

Les stages sont placés sous le contrôle du délégué du procureur ou du SPIP pour les majeurs, et du délégué du procureur ou de la P.J. J pour les mineurs.

Par principe, les frais du stage sont à la charge de la personne.

ORGANISATION DU STAGE SUR CHAMBERY

Des rencontres préalables entre la Maison de la Justice et du Droit, le Parquet, le Pélican, l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie ont permis d'établir un programme expérimental sur deux jours. Ce stage se veut traiter de toutes les addictions, les stupéfiants (notamment le cannabis) étant souvent associés à l'alcool et au tabac.

a) Le programme

Premier jour	
Matin	
9h-10h30	Présentation du stage, présentation des stagiaires, évocation des règles de fonctionnement. <i>Intervenant : Monsieur Pierre Raymond (Coordonnateur de la Maison de Justice et du Droit)</i>
	Exercices interactifs sur les représentations qu'ont les stagiaires, des drogues, des toxicomanes. <i>Intervenant : un personnel du Centre de Soins le Pélican ou ANPAA 73</i> Cet exercice a pour objectif de permettre aux stagiaires de se libérer des « a priori » qu'ils peuvent avoir sur l'usage des stupéfiants, sur l'application de la loi... Il permet également de vérifier l'état d'esprit dans lequel ils se présentent à ce stage, d'évaluer leur niveau de connaissances, d'opérer dès le démarrage un défolement contrôlé. Les intervenants s'engagent dans cet échange à valider, expliquer, analyser les suggestions proposées. Cette première étape permettra également de construire l'intervention du lendemain
10h30-10h45	Pause
10h45-12h00	Intervention autour de la loi et des usages de stupéfiants. La loi pénale, le casier judiciaire, la législation sur les usages de stupéfiants en France et à l'étranger, la loi sur les trafics, la législation Internet.
Après midi	
13h30-15h00	- Alcool, drogue et conduite routière, - Alcool, drogue et législation du travail, - Alcool, drogue et assurance.
15h00-16h30	Echange de réflexions autour de vidéos traitant de manière provocatrice ou amusante des conséquences d'usage de stupéfiants, des caractéristiques de trafiquants. (Ce moment se veut un peu déstabilisant par le contenu pour ouvrir des échanges de manière plus décontractée).
Deuxième jour	
Matin	
9h00-12h00	Intervention commune (Le Pélican et l'ANPAA) Informations et réflexions sur les différentes addictions : <ul style="list-style-type: none">- Caractéristiques des produits,- Aspect physiologique, psychologique, de l'usage des stupéfiants,- Usages et dépendances : évocation des différents niveaux de consommation des produits de psycho active (alcool, cannabis),

	- Aide à une auto-évaluation des divers usages des stagiaires, - Présentation des différents lieux Ressources en Savoie (prévention et soins). Durant cette matinée, différents documents seront distribués. L'animation se fait autour de power point, de logiciels d'évaluation, de fiches diagnostics...
Après-midi	
13h30-14h45	Bilan collectif avec l'ensemble des stagiaires et des intervenants
14h45-16h30	Bilan individuel de chaque stagiaire avec le Délégué du Procureur

BILAN ET PERSPECTIVES

Ces trois premiers stages se voulaient expérimentaux. Même si un travail préparatoire avait été effectué, des réajustements ont été opérés par rapport au programme initial.

a) Les stagiaires

Les stages ont concerné sur l'année 2009 environ une trentaine de personnes.

Les caractéristiques de ces personnes dont les consommations n'ont pas été révélées restent floues. En amont du stage, la question de l'homogénéité du groupe s'est posée. Des variables dans les âges (entre dix-neuf et quarante ans), des niveaux intellectuels disparates, des caractéristiques physiques et physiologiques laissent supposer des niveaux d'expériences forts différents.

Si dans un premier temps, tous étaient légitimement sur la défensive, les stratégies utilisées et l'état d'esprit des animateurs dans leurs interventions ont largement contribué à une participation correcte de leur part. La grande majorité a pris part au débat avec respect et sérieux. Tous ont tenu le cadre horaire, l'organisation proposée. Les prises de parole se sont opérées dans de bonnes conditions.

b) Bilan collectif

Tous les stagiaires s'attendant à des propos moralisateurs et réprimant ont été satisfaits du ton utilisé durant ces deux jours. Ils se sont sentis respectés et considérés.

Tous semblent avoir appris quelque chose dans le domaine sanitaire et surtout juridique. Ils regrettent cependant que le thème alcool ait été aussi prédominant dans nos propos, ils auraient préféré que nous insistions davantage sur le cannabis et les autres produits stupéfiants.

Ils nous font la proposition d'insister davantage sur la mécanique des produits plutôt que de traiter par un aspect psychologique la relation aux produits.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION DU PROGRAMME

- ✓ Les deux jours s'ils ont été bien remplis semblent une contrainte importante : faut-il penser un stage d'une seule journée équilibrée par deux interventions : une sur la Justice et la Loi, l'autre sur l'aspect sanitaire de la consommation ?
- ✓ Le nombre des intervenants doit être limité et les interventions pour ce qui concerne l'aspect sanitaire ne devraient être traitées que par une seule personne.
- ✓ L'aspect mécanique, voire médical des produits stupéfiants pourrait apporter davantage dans ce cadre.
- ✓ Il semble nécessaire de recentrer nos propos sur les stupéfiants et de réserver les problématiques d'alcool à d'autres moments.
- ✓ Nous aurions également intérêt à renforcer les éléments informatifs leur permettant d'évaluer leur consommation.
- ✓ Il conviendrait de maintenir l'information sur l'impact des usages au volant ou devant des machines.
- ✓ Le choix d'un ton responsabilisant doit demeurer dans la mesure où aucun élément perturbateur ne s'exprime.

Sur Albertville : 2 stages ont été effectués pour 25 personnes. L'organisation est légèrement différente de celle de Chambéry. Le stage se déroule sur une seule journée. Le matin, les échanges s'orientent sur la législation, la sécurité routière. L'après-midi, nous intervenons sur la mécanique des produits et ses conséquences sociales, psychologiques. Un pharmacien a été associé à cette journée. Nous laissons ensuite l'association de contrôle judiciaire (ARCAVI) effectuer les bilans individuels et collectifs.

